



# Élaboration des fiches de postes en lien avec la Santé Sécurité au Travail

## OBJECTIFS

à l'issue de la formation, le participant sera capable :

- ❖ À partir des fiches de postes existantes des métiers de l'établissement de finaliser ces fiches de postes en ajoutant les critères en lien avec la santé sécurité au travail.

## PROGRAMME

### JOUR 1

Décrire l'activité de chaque métier

Décrire les situations de travail de ces métiers

Connaitre les composantes de ces situations de travail

Faire la différence entre le travail prescrit et le travail réel

Décrire les exigences de chaque métier

Imaginer les différents Accidents du Travail qui peuvent survenir dans le cadre de l'activité

Décrire les nuisances possibles pour chaque métier

Imaginer les différentes pathologies professionnelles de chaque métier

Mettre en place les actions préventives : Intégrées

Collectives

Individuelles

Formation/information/sensibilisation

Collaborer avec le service médical du travail

en vue de la mise en place de la surveillance médico professionnelle

**Découverte : Point des connaissances**

**Apprentissage: par travail en groupe**

### JOUR 2

**Application des connaissances par la rédaction des fiches de poste en lien avec la Santé Sécurité au Travail**

## PUBLIC

Préventeurs d'entreprise, Responsable des Ressources Humaines, managers, membres de la Commission SSCT.

## PRÉ-REQUIS

Venir au stage avec les fiches de postes de salariés (maximum 6)

## DURÉE

14 heures (14 jours consécutifs)

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Une pédagogie interactive basée sur des exposés participatifs – travail en groupe  
exercices - Principe : mise en situation/correction/application

## MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

Questionnaire d'évaluation à chaud

Support de cours remis à chaque participant

### COMPETENCES VISEES :

Être en mesure pour chaque métier de l'entreprise de connaître, a priori, toutes les situations de travail, leurs composantes, les risques professionnels et les mesures de prévention mises en place dans l'entreprise et de les expliquer à chaque salarié.